

Composition du Conseil communal :

Mme LEBRUN Hélène, Bourgmestre-Présidente ;
Mmes et M. ROSIERE Ludivine, MAROT Etienne et LISSOIR Sandrine, Echevins ;
Monsieur RATY Guillaume, Président du CPAS ;
Mme et MM. ROUARD Didier, RONDIAT Hervé, LEDENT Pierre, ALEXANDRE Christian, ROUARD Nicolas, DECLAYE Pascale, HYAT Quentin, DAVIN Emmanuel, DARON Thierry et GODFRIN Geneviève Conseillers communaux ;
M. FRIPIAT Didier, Directeur Général

Séance du 10 mars 2021

En Séance publique,

1. Approuve le procès-verbal de la séance antérieure

Le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2020 est approuvé.

2. Information : non reconnaissance de la sécheresse 2019 comme calamité agricole

Prend connaissance de la décision prise par la région wallonne de ne pas reconnaître la sécheresse 2019 comme calamité agricole.

3. Information : approbation d'un règlement par l'autorité de tutelle

Prend connaissance de la décision du 28 janvier 2021 de Monsieur Christophe COLLIGNON, Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville, selon laquelle le règlement relatif à la redevance sur la délivrance de conteneur de 240 L pour la collecte des papiers-cartons (Exercices 2021 à 2025 inclus) est approuvé.

4. Information : approbation du budget ordinaire et du budget extraordinaire pour l'exercice 2021 par l'autorité de tutelle

Prend connaissance de l'Arrêté du 27 janvier 2021 de l'autorité de tutelle approuvant le budget communal ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2021.

5. Information : zone de secours DINAPHI – fixation définitive de la dotation communale 2021 - approbation

Prend connaissance de l'arrêté du 15 février 2021 du Gouvernement provincial de Namur arrêtant la dotation communale 2021 à la Zone de Secours DINAPHI.

6. Comptes de l'exercice 2020

Décide, à l'unanimité, d'arrêter, comme suit, les comptes de l'exercice 2020 :

<i>Bilan</i>	ACTIF	PASSIF			
	28.486.123,48	28.486.123,48			
Compte de résultats			Charges (C)	Produits (P)	Résultat (P-C)
<i>Résultat courant</i>			6.394.695,56	6.578.754,94	184.059,38
Résultat d'exploitation (1)			7.747.916,82	8.228.605,70	480.688,88
Résultat exceptionnel (2)			915.746,41	826.224,37	- 89.522,04
Résultat de l'exercice (1 + 2)			8.663.663,23	9.054.830,07	391.166,84



	Ordinaire	Extraordinaire
<i>Droits constatés (1)</i>	<i>8.094.001,51</i>	<i>1.417.734,78</i>
Non Valeurs (2)	88.142,92	0,00
Engagements (3)	7.621.690,26	1.513.289,55
Imputations (4)	7.530.407,97	878.375,81
Résultat budgétaire (1 – 2 – 3)	384.168,33	-95.554,77
Résultat comptable (1 – 2 – 4)	475.450,62	539.358,97

7. Mesure d'allégement fiscal dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 - taxe de séjour 2021

DECIDE, à l'unanimité, de ne pas appliquer aux hôtels, pour l'exercice 2021, la délibération du 23 octobre 2019 approuvée le 25 novembre 2019 établissant la taxe de séjour pour les exercices 2020 à 2025 inclus.

8. Fabrique d'Eglise de Mesnil-Eglise - Compte 2020

DECIDE, à l'unanimité, Le compte de la Fabrique d'Eglise de Mesnil-Eglise pour l'exercice 2020, voté en séance du Conseil de fabrique du 20 janvier 2021 est approuvé.

Ce compte présente en définitive les résultats suivants :

Recettes ordinaires totales	2.308,58 €
dont une intervention communale ordinaire de secours de :	1.723,68 €
Recettes extraordinaires totales	13.535,99 €
dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	0,00 €
dont un boni comptable de l'exercice précédent de :	4.435,99 €
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	318,83 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	1.610,93 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	4.550,00 €
dont un mali comptable de l'exercice précédent de :	0,00 €
Recettes totales	15.844,57 €
Dépenses totales	6.479,76 €
Résultat comptable	9.364,81 €

9. Plan de cohésion sociale : Rapport financier 2020 - Approbation.

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver le rapport financier 2020 du Plan de cohésion sociale de la Commune de Houyet.

10. Règlement de travail applicable au personnel du C.P.A.S. : modifications

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver les modifications du règlement de travail applicable au personnel du C.P.A.S.

11. Statut pécuniaire du personnel communal : modifications

Décide, à l'unanimité, de modifier le statut pécuniaire du personnel communal

12. Règlement fixant les conditions et modalités de recrutement d'un chef de bureau technique à titre définitif au service travaux



Décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement fixant les conditions et modalités de recrutement d'un chef de bureau technique au service des travaux.

13. Accueil Temps-Libre - Renouvellement du programme de coordination locale pour l'enfance (CLE)

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver le programme CLE et de le transmettre à l'ONE.

14. Acquisition de plaques de rues - Approbation des conditions et du mode de passation

DECIDE, par 9 voix pour et 6 abstentions, d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Acquisition de plaques de rues", établis par l'Administration communale de Houyet. Le montant estimé s'élève à 20.000,00 € hors TVA ou 24.200,00 €, 21 % TVA comprise.

15. Exploitation des bois scolytés - Centrale de marché du Service Public de Wallonie Département de la Nature et des Forêts - Adhésion

DECIDE, à l'unanimité, d'adhérer à la centrale d'achat du Service Public de Wallonie Département de la Nature et des Forêts.

16. Acquisition de matériel informatique pour l'espace public numérique de Houyet via la centrale de marché du Service Public de Wallonie Ecole du numérique – Approbation

DECIDE, à l'unanimité, de recourir à une centrale de marchés, en l'occurrence celle du Service Public de Wallonie - emploi formation école du numérique.

17. Convention portant sur la réalisation, la maintenance et la promotion du réseau cyclable à points-nœuds

DECIDE, à l'unanimité, d'approuver le projet de convention liant la Commune de Houyet et l'institution provinciale portant sur la réalisation, la maintenance et la promotion du réseau cyclable à "points-noeuds".

18. Sécurité : ordonnance de Police portant mesures de police de roulage et de sécurité à Mesnil-Saint-Blaise, Rue du Tchaurnia – Ratification

DECIDE, à l'unanimité, de ratifier l'ordonnance de police.

19. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière - Mesnil-Saint-Blaise - Rue du Tchaurnia

DECIDE, à l'unanimité, d'adopter le règlement complémentaire.

A huis-clos, ratifie diverses désignations temporaires dans l'enseignement.

